

Formulaire de demande de subvention pour le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur

ACCUEIL

Formulaire de présentation d'un projet

Il est important de consulter le Guide des règles et normes du Programme avant de remplir le présent formulaire.

Un exemple de formulaire est disponible sur le site du Programme.

À noter que le Programme prévoit ce qui suit :

- Pour être admissible, le demandeur doit être propriétaire ou emphytéote du terrain et de l'infrastructure faisant l'objet de la demande ou être en voie de le devenir. Le droit d'emphytéose doit être d'une durée minimale de 10 ans après la date de fin des travaux.
- Un seul site peut être considéré dans une même demande d'aide, mais différents plateaux et installations peuvent être inclus dans cette demande.
- Toute fausse déclaration entraînera un refus.

Une fois à l'intérieur du formulaire, il vous sera possible d'enregistrer vos informations et de le compléter ultérieurement. Pour ce faire vous n'aurez qu'à cliquer sur l'onglet « Enregistrer et

compléter plus tard » situé au bas de chacune des pages du formulaire. Deux courriels vous seront alors envoyés à l'adresse courriel que vous aurez indiquée à la section « Coordonnées professionnelles du répondant » à la page 3 du formulaire. Ces courriels comprendront un lien et un mot de passe vous permettant de continuer à remplir votre formulaire.

À noter qu'un nouveau lien et un nouveau mot de passe sont envoyés chaque fois que vous cliquez sur « Enregistrer et compléter plus tard ».

Veillez noter que vous devez compléter la section en cours avant de pouvoir passer à la section suivante. Il n'est pas possible d'accéder à la fin du formulaire sans avoir rempli les sections précédentes. De plus, un temps limité est accordé pour remplir chacune des pages du formulaire. Si après 45 minutes, vous n'avez pas terminé de compléter la page sur laquelle vous travaillez, nous vous invitons à cliquer sur l'onglet « Enregistrer et compléter plus tard » afin de ne pas perdre vos informations. Vous pourrez retourner dans votre formulaire à l'aide du lien et du mot de passe qui vous seront envoyés par courriel.

À la toute fin du formulaire, il vous sera possible de vérifier les données déclarées à chacune des sections du formulaire. Pour nous transmettre votre formulaire, vous devez cliquer sur le bouton « soumettre ». Une fois soumis, vous recevrez un courriel confirmant la réception de votre demande. Dans ce même courriel, une copie de votre formulaire rempli sera en pièce jointe.

Si vous avez besoin d'assistance, veuillez écrire à fonds-fdsap@education.gouv.qc.ca ou composer le (418) 646-2628.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Renseignements sur le demandeur

Demandeur (nom de l'organisme) :	Test
Type de demandeur :	Un centre de services scolaires ou une commission scolaire
Le numéro d'entreprise du Québec (NEQ), le cas échéant :	
Adresse (numéro et rue) :	Test
Case postale :	
Municipalité :	Test
Province :	Québec
Code postal :	A1A1A1

Informations sur l'établissement scolaire ou d'enseignement supérieur (si différent du demandeur)

Nom de l'établissement :	
Adresse (numéro et rue) :	
Case postale :	
Municipalité :	
Province :	Québec
Code postal :	
Nom de l'organisme responsable de la gestion des installations (s'il est différent du demandeur), le cas échéant :	

Coordonnées professionnelles du répondant

Titre :	Madame
Prénom :	Test
Nom :	Test
Fonction :	Test
Téléphone :	514 999-9999
Poste (téléphonique) :	
Courriel :	simon.gauthier@education.gouv.qc.ca

Coordonnées du président/présidente, commissaire, recteur/rectrice, membre du conseil d'administration

Titre	Monsieur
Prénom	Test
Nom	Test

Fonction	Président/Présidente
Courriel	simon.gauthier@education.gouv.qc.ca

EMPLACEMENT DES TRAVAUX ET PROPRIÉTÉ DU TERRAIN

Adresse du lieu des travaux

Adresse (numéro et rue)	Test
Municipalité	Test
Province	Québec
Code postal	A1A1A1

À noter :

- Seuls les organismes étant propriétaires ou emphytéotes du terrain et de l'installation faisant l'objet de la demande sont admissibles. Ils peuvent également être en voie d'en faire l'acquisition. Le cas échéant, une démonstration par l'entremise d'un engagement écrit formel indiquant que le processus permettant de se conformer à cette exigence est en cours, doit être transmise lors de la demande.

- Chaque lot présenté doit être appuyé par une preuve de propriété ou un engagement écrit formel. Il est important de soumettre toutes les pièces justificatives prouvant la propriété et de s'assurer qu'elles sont valides (ex. : rôle d'évaluation foncier).

Propriété du terrain ou des terrains sur lesquels seront réalisés les travaux

Numéro de lot	Le demandeur détient	Nom du propriétaire du lot
999999	Droit de propriété	Test
test.pdf		

Je confirme que mon organisme détient, ou est en voie d'obtenir, tous les droits de propriété requis pour effectuer les travaux sur les lots visés par ce projet.	Oui
---	-----

INFORMATION SUR LE PROJET

Projet

Titre du projet	Test
Type d'installation	Aire d'escalade
Type de travaux (la majeure partie du projet)	Construction

Description du projet

Description sommaire du projet soumis (spécifiez tous les éléments qui seraient touchés par les travaux)	Test
--	------

Échéancier des travaux

Échéancier prévu pour vos travaux. Cet échéancier est demandé à titre indicatif et différents facteurs pourraient en entraîner la modification. Considérez que plusieurs mois s'écouleront entre la date limite pour déposer une demande d'aide financière et la transmission des réponses du Ministère.

Date de l'appel d'offres pour les services professionnels, le cas échéant	2022-05-22
Date d'octroi du mandat aux professionnels pour réalisation des documents d'appel d'offres, le cas échéant	2022-06-15
Date d'appel d'offres pour la réalisation des travaux, le cas échéant	2022-09-01
Date d'adjudication du contrat pour les travaux	2022-11-01
Date prévue du début des travaux	2023-02-02
Date prévue de la fin des travaux	2024-02-02
Est-ce qu'un ou des contrats visant des coûts directs ont été accordés en date du dépôt de la présente demande?	Non
Nature du contrat	
Montant du contrat déjà alloué	

Impact environnemental

Le projet fait-il l'objet d'une demande de certificat d'autorisation de travaux au ministère de l'Environnement et	Non
--	-----

de la Lutte contre les changements climatiques?	
Le projet fait-il l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec?	Non
Les travaux sont-ils réalisés sur une rive, sur un littoral ou dans une zone inondable?	Non
Précisions	
Les travaux sont-ils réalisés à l'intérieur de la bande riveraine de protection exigée?	Non
Précisions	
Le projet risque-t-il d'entraîner le rejet de substances polluantes dans un lac ou un cours d'eau durant les travaux?	Non
Précisions	

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Valeur du projet

Démontrez la valeur du projet soumis en vous référant aux critères d'appréciation fixés par le Ministère (voir la section II du chapitre V du Guide des règles et normes du Programme). À noter qu'il est possible de joindre des documents pour compléter vos réponses aux diverses sections. Le cas échéant, veuillez indiquer clairement à quelles pages du ou des documents concernés se trouve l'information pertinente répondant à la question.

17.1 Amélioration de la qualité des infrastructures sportives et récréatives en réponse aux besoins de la clientèle	Test
17.2 L'accessibilité des infrastructures sportives et récréatives à des clientèles multiples, permettant l'accessibilité universelle de l'infrastructure Exemples : - Heures d'ouverture - Tarification en vigueur - Types de clientèles scolaires et municipales, le cas échéant - Mesures mises en place pour accueillir des clientèles moins actives physiquement	Test
17.3 L'accessibilité des installations aux populations vulnérables Exemples : - Programmes et ententes - Gratuité - Plage horaire réservée	Test
17.4 L'urgence de l'intervention projetée pour assurer la pérennité de l'infrastructure ou, s'il y a lieu, de l'offre de services liés à la mission de l'organisme admissible, pour la protection de l'intégrité de l'infrastructure visée ou pour la sécurité publique Exemples : - Problème majeur - Urgence pour la sécurité	Test
17.5 La collaboration avec des partenaires du milieu et la présence d'ententes de partages d'infrastructures avec une municipalité ou avec d'autres regroupements pour favoriser l'accès à la population	Test
Protocoles d'entente ou de lettres d'appui	
17.6 Démonstration de la prise	Test

en compte des mesures d'économie d'énergie Démonstration des principes de développement durable pertinents pour le projet. Voir le Guide pour la prise en compte des principes de développement durable

17.6 Démonstration de la prise en compte des mesures d'économie d'énergie Démonstration des principes de développement durable pertinents pour le projet. Voir le Guide pour la prise en compte des principes de développement durable Est-ce que le bois est utilisé comme matériau premier pour la structure principale d'une construction

Test

AUTRES QUESTIONS

Nombre d'élèves/étudiants inscrits à l'établissement visé :	999
Distance de l'infrastructure similaire la plus près (km)	10.0
Nom de l'infrastructure similaire la plus près et détails à propos de celle-ci	Test
À la suite de la réalisation du projet, à quelle(s) période(s) de l'année l'infrastructure serait-elle utilisée?	Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
Précisez, le cas échéant	Test
Périodes d'occupation visées par l'infrastructure	Semaine avant-midi, Semaine après-midi, Fin de semaine de jour, Fin de semaine de soir
Précisez, le cas échéant	Test
Accès à l'infrastructure hors des périodes scolaires	Accès gratuit mais limité à certaines périodes
Précisez, le cas échéant	Test
Parmi les catégories suivantes, quel(s) sont les groupe(s) d'âge principalement ciblé(s) par l'infrastructure, quel(s) sont groupe(s) d'âge sont ciblés de façon non prioritaire : Enfants (1 à 5 ans) Enfants (6 à 12 ans) Adolescents (13 à 17 ans) Adultes (18 à 45 ans) Adultes (46 à 64 ans) Aînés (65 ans et plus)	Test
Est-ce que les surfaces de jeu seront aménagées pour permettre la pratique sportive spécifiquement par des personnes ayant un handicap?	Non

État de l'installation (AVANT la réalisation du projet)

Passable : l'actif nécessite qu'on y porte attention; il présente des signes de détérioration et certains éléments présentent des défaillances.

ESTIMATION DES COÛTS

Travaux à réaliser et coûts prévus

Exemption de taxes	Non
Indiquez votre taux de taxes nettes	6,89%

Coûts²

Coûts directs admissibles

Travaux à réaliser	Montant avant taxes	Montant des taxes	Montant total par poste de dépenses
Test	100 000,00 \$	6 886,80 \$	106 886,80 \$
Test 2	50 000,00 \$	3 443,40 \$	53 443,40 \$
Test 3	25 000,00 \$	1 721,70 \$	26 721,70 \$
Coûts directs admissibles	175 000,00 \$	12 051,90 \$	187 051,90 \$

¹ En date du 1er janvier 2015, les taux de taxes nettes en vigueur pour les différents organismes sont les suivants :

- Pour les centres de services scolaires et les commissions scolaires, 6,8868 %;
- Pour les collèges et universités, 6,9368 %;
- Pour les organismes à but non lucratif, taux standard de 7,4875 %

Veillez noter que le taux applicable à des projets particuliers peut être différent lorsque l'immeuble sert à des activités commerciales. Veuillez vérifier l'information auprès de la personne responsable des finances de votre organisme.

² Pour plus de détails sur les coûts admissibles, voir le chapitre VIII du Guide des règles et normes du Programme.

³ Les coûts directs admissibles peuvent être engagés seulement à compter de la dernière date de signature de la convention d'aide financière et sont limités à un montant autorisé par le ministère de l'Éducation. Pour plus de détails, voir l'article 27 du Guide des règles et normes du programme.

Frais incidents admissibles

Honoraires professionnels	Montant avant taxes	Montant des taxes	Montant total par poste de dépenses
Test	25 000,00 \$	1 721,70 \$	26 721,70 \$
Frais incidents admissibles	25 000,00 \$	1 721,70 \$	26 721,70 \$

⁴ Les frais incidents admissibles peuvent être engagés seulement à compter de la date de signature de la lettre d'annonce.

De plus, ils ne doivent pas excéder 15 % des coûts directs admissibles.

{v_15_pourcent_couts_directs}) Pour plus de détails, voir la section III du chapitre VIII du

Guide des règles et normes du Programme.

TOTAL DES COÛTS ADMISSIBLES	224 462,28 \$
------------------------------------	----------------------

Coût non admissibles

Détails des coûts non admissibles	Montant avant taxes	Montant des taxes	Montant total par poste de dépenses
Test	10 000,00 \$	688,68 \$	10 688,68 \$
Coûts non admissibles	10 000,00 \$	688,68 \$	10 688,68 \$

⁵ Pour plus de détails concernant les coûts non admissibles, voir l'article 29 du Guide des règles et normes du Programme.

ESTIMATION DES COÛTS

Sommaire des coûts

Coûts directs admissibles	187 051,90 \$
Frais incidents admissibles	26 721,70 \$
Total des coûts admissibles	213 773,60 \$
Coûts non admissibles	10 688,68 \$
TOTAL DES COÛTS DU PROJET	224 462,28 \$

FINANCEMENT

Sources de financement du projet

À noter :

- L'aide financière ne peut excéder 66.2/3% du coût maximal admissible, pour un centre de services scolaire, une commission scolaire et un collège d'enseignement général et professionnel (clauses 3.1 et 3.5 du Guide des règles et normes du programme).
- L'aide financière peut atteindre 5 millions de dollars.
- L'aide financière maximale accordée ne pourra, en aucun cas, être révisée à la hausse.

À noter :

- L'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible, pour un établissement universitaire et un organisme à but non lucratif (clauses 3.2, 3.3, 3.4 et 3.6. du Guide des règles et normes du programme).
- L'aide financière peut atteindre 5 millions de dollars.

Détails sur la provenance du financement

FINANCEMENT PUBLIC

Contribution demandée au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme	142 522,86 \$
---	----------------------

Contribution du demandeur (fonds publics)

Enveloppes de maintien d'actifs :	50 000,00 \$
--	---------------------

Source de financement public

Nom du contributeur	Contribution d'origine	Montant
-	-	-
Source de financement public		0,00 \$

FINANCEMENT PRIVÉ ET AUTONOME

Contribution du demandeur (autres)

Fondation :	
Actifs nets affectés ou non affectés :	
Fonds de roulement :	31 939,42 \$

Emprunt bancaire (court terme) :	
Règlement d'emprunt (long terme) :	
Contribution total du demandeur	

Autres contributions

Nom du contributeur	Contribution d'origine		Montant
-	-	-	-

FINANCEMENT TOTAL DU PROJET	224 462,28 \$
------------------------------------	----------------------

⁶ La contribution provenant des programmes gouvernementaux (Fonds de développement des territoires, Fonds d'appui au rayonnement des régions, etc.) doit être inscrite sous « Contribution d'origine gouvernementale (gouvernements et société d'État) ».

⁷ Le financement total du projet doit éгалer son coût total. Voir la section 2.5 du formulaire.

DOCUMENTS À JOINDRE

Les documents suivants doivent être annexés au présent formulaire de présentation d'un projet.

Formats de fichier acceptés: jpg, jpeg, png, gif, txt, csv, tsv, rtx, pdf, doc, docx, ppt, pptx, xls, xlsx, odp, odt.

Description du projet

Une description complète du projet et la justification de celui-ci. Le document doit minimalement aborder :

- la problématique ou le besoin actuel;
- les solutions proposées et expliquées;
- tous les éléments touchés par les travaux;
- la démarche pour en arriver à la solution retenue et lorsque applicable, les différentes possibilités évaluées dans la mise en œuvre du projet;
- un justificatif précisant comment la réalisation de ce projet permettrait d'atteindre les objectifs du *PSISRSSES* fixés par le Ministère;
- les retombées du projet.

[test.docx](#)

Une estimation des coûts et un montage financier

Une estimation des coûts et un montage financier (sources de financement) incluant :

- a) les coûts admissibles et coûts totaux;
- b) les soumissions reçues, le cas échéant;
- c) l'aide demandée dans le cadre du Programme;
- d) les montants et la provenance de la contribution financière de l'organisme demandeur, le cas échéant;
- e) les autres contributions financières de partenaires, le cas échéant. *

[test.xlsx](#)

Plans et devis

Selon le type de projet déposé et le cas échéant, l'un des documents techniques suivants :

- a) le plan d'aménagement des installations;
- b) les plans et devis préliminaires.
- c) programme fonctionnel et technique. *

[test.pdf](#)

Résolution

Une résolution du conseil d'administration du demandeur

IMPORTANT: Utiliser le modèle disponible sur le site Web du Programme et en conserver les libellés en place. *

[psirsres_modele_resolution_demandeur.docx](#)

Photographies

Des photographies des installations existantes visées par le projet montrant le lieu où seraient réalisés les travaux.

Résolution de la ville

Une résolution du conseil de la municipalité/ville prévoyant l'appui au projet et un engagement à conclure une entente de partage des installations où il est réalisé. *

Important : Utiliser le modèle disponible sur le site Web du Programme.

[psirsres_modele_resolution_appui.docx](#)

AUTHENTIFICATION DE LA DEMANDE

Attestation de la personne autorisée par votre demande

Prénom de la personne responsable:	Test
Nom de la personne responsable	Test
Titre de la personne responsable:	Test

J'ai pris connaissance des règles et normes du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) et je certifie que les informations ont été inscrites dans le formulaire en conformité avec celles-ci. Je consens à ce que certains renseignements figurant dans mon formulaire de demande puissent être communiqués à un autre ministère ou organisme en vue d'assurer le respect de certaines mesures administratives et d'obtenir une expertise requise lors de l'analyse de la demande.

Oui

IMPORTANT : Vous devez transmettre le formulaire électronique en cliquant sur « Soumettre ». Une fois transmis, le formulaire pourra néanmoins être modifié, et ce, jusqu'à la date de fermeture de l'appel de projets.